

Rapport d'évaluation de l'article

Évaluation de la recherche et déclaration de DORA

Synthèse pour les auteurs

L'article d'opinion de Quetya Aubin documente l'adhésion de la RISHS (13 juillet 2026) puis de l'ANESRS (3 août 2026) à DORA et en tire des implications pour l'évaluation de la recherche en Haïti. La démarche documentaire (textes officiels, littérature internationale, pratiques de l'Université Quisqueya) est adaptée à un objectif d'analyse institutionnelle, pas à une étude empirique. Elle n'exige ni sélection d'échantillon ni variables mesurées ; elle exige en revanche une explicitation claire des sources et de leur lecture.

L'apport principal est de relier un standard international (évaluer le contenu plutôt que le facteur d'impact) aux contraintes haïtiennes : agendas éditoriaux étrangers, dévalorisation des rapports, manuels, données ouvertes et médiation. L'ancrage dans HAL, la rigueur bibliographique et la pertinence nationale est utile.

Faiblesses : le texte emprunte une grille IMRAD à une pièce qui n'en est pas une ; la « méthodologie » reste implicite ; les résultats sont surtout narratifs, sans tableau de comparaison des engagements RISHS/ANESRS ni exemples d'application concrète ; certaines sources 2026 sont peu accessibles. L'ensemble reste cohérent : le fil DORA → contexte haïtien → engagements → conditions de mise en œuvre → limites est lisible.

Révisions recommandées : afficher d'emblée le genre (analyse/opinion) ; ajouter une courte section « sources et démarche » ; distinguer faits documentaires et interprétations ; resserrer les redites entre résumé, introduction et conclusion ; renforcer les recommandations opérationnelles pour Quisqueya.

Synthèse pour l'éditeur

La conception — analyse documentaire des déclarations RISHS et ANESRS, mise en regard de DORA et des pratiques déjà engagées à Quisqueya — convient à l'objectif : éclairer une réforme d'évaluation, non tester une hypothèse. L'article ajoute une lecture haïtienne de DORA (pertinence nationale, productions hors articles indexés, science ouverte) et un jalon institutionnel rare : un régulateur national qui s'engage formellement.

Défauts majeurs : décalage entre les critères d'un article empirique (sujets, variables, réplication, statistiques) et le genre réel ; méthodologie non formalisée ; résultats essentiellement descriptifs ; risque de surinterprétation d'adhésions encore récentes. La cohérence interne est bonne, le propos n'est pas contradictoire.

Recommandation : **révisions mineures**. Publier comme article d'opinion / analyse de politique scientifique, après : 1) un chapeau précisant le genre ; 2) une note de méthode documentaire ; 3) un encadré comparatif des cinq orientations ANESRS et des engagements

RISHS ; 4) vérification des URL et dates. Pas de révision majeure de fond. Le texte est opportun et aligné avec l'accord ESS–ANESRS.

Plan de rédaction proposé à l'auteur

Pour un article d'opinion fondé sur le journalisme scientifique (faits vérifiables, sources primaires, interprétation assumée, ton accessible), abandonner l'IMRAD et adopter cette architecture :

1. **Titre** — Conserver l'actuel ou le préciser : « DORA en Haïti : ce que changent les adhésions de la RISHS et de l'ANESRS ». Sous-titre inchangé.
2. **Chapô / résumé** (120–150 mots) — Contexte (facteur d'impact, Sud global), fait (dates d'adhésion), thèse (la réforme n'est pas l'abandon des métriques mais la reconstruction de la lecture, de la citation et de la reconnaissance des productions), enjeu pour Quisqueya.
3. **Ouverture** — Une situation concrète (chercheur haïtien orienté vers des agendas étrangers ; travail local peu « comptabilisé ») plutôt qu'une généalogie abstraite de DORA.
4. **Ce que dit DORA, ce qu'elle ne dit pas** — Origine 2012, recommandation centrale, quatre limites du JIF, rappel que DORA n'interdit pas toute mesure agrégée. Sources : texte officiel DORA + Fischer 2022.
5. **Les deux textes haïtiens** — Analyse parallèle, pas paraphrase : RISHS (double aveugle, diversité des livrables, contribution au développement national) ; ANESRS (portée réglementaire, cinq orientations, intégration dans les manuels de procédure). Tableau comparatif court.
6. **Ce qui existait déjà** — HAL / VIRRI à Quisqueya, guides de rédaction, Espace Sciences et Société. Distinguer antériorité et effet d'entraînement.
7. **Conditions de réussite et limites** — Critères écrits, formation des comités, élargissement réel des dossiers, sous-financement, risque déclaration/pratique. Appui sur le décret 2020 et le rôle du Pôle contrôle-évaluation.
8. **Recommandations opérationnelles** (5–7 items) — Pour Quisqueya et, le cas échéant, pour l'ANESRS : grilles, formation, archives ouvertes, redevabilité publique annuelle.
9. **Conclusion** — Une phrase de thèse + un appel à documenter la mise en œuvre, sans promettre une réforme déjà acquise.
10. **Références** — Privilégier sources primaires (déclarations, décret, sfdora.org) ; dater et vérifier chaque URL 2026.

Règles de ton : une idée par paragraphe ; citations courtes des textes officiels ; pas de surinterprétation des signatures ; séparer clairement le constat documentaire du

commentaire. Ce plan respecte les standards d'un texte d'analyse pour une revue de médiation scientifique tout en restant fidèle aux documents fournis.

Rapport d'évaluation de l'article d'opinion

Titre de l'article évalué : Évaluation de la recherche et déclaration de DORA : Vers une valorisation juste, transparente et ouverte de la production scientifique en Haïti

Auteure : Quetya Aubin

Cadre d'évaluation : Accord-cadre de coopération entre l'ESS-InfosNation et l'ANESRS

1. Introduction et contexte d'évaluation

Le présent rapport d'évaluation s'inscrit dans le cadre du suivi scientifique des publications liées à l'accord-cadre de coopération entre l'Espace Sciences et Société (ESS-InfosNation) et l'Agence Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (ANESRS). À la suite de l'invitation transmise par Mme Quetya Aubin, nous avons procédé à un examen approfondi de la version révisée du manuscrit intitulé « *Évaluation de la recherche et déclaration de DORA : Vers une valorisation juste, transparente et ouverte de la production scientifique en Haïti* », ainsi que des remarques et recommandations formulées par le réviseur indépendant.

2. Analyse et réponses aux questions spécifiques

2.1. Titre et résumé

- **Pertinence et caractère informatif du titre :** Le titre principal est particulièrement informatif, clair et ancré dans l'actualité institutionnelle et académique haïtienne. Il met immédiatement en relief le sujet central (la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche - DORA) tout en explicitant, par son sous-titre, les finalités opérationnelles visées (transparence, justice et ouverture de l'évaluation scientifique en Haïti).
- **Clarté de l'objectif :** L'objectif du texte est énoncé avec précision. Il s'agit de retracer, d'analyser et de contextualiser la trajectoire d'adoption des principes de DORA au sein de l'écosystème universitaire et institutionnel haïtien (notamment à travers l'engagement pionnier d'organismes de recherche et d'universités comme l'Université Quisqueya, puis le jalon réglementaire posé par l'ANESRS le 3 août 2026).
- **Explicitation de la démarche documentaire et méthodologique :** S'agissant d'un article d'opinion et d'analyse de politique scientifique (et non d'une étude empirique quantitative ou expérimentale), la démarche repose sur une analyse documentaire rigoureuse des textes officiels, déclarations éditoriales, et articles scientifiques récents. La version révisée explicite de manière adéquate cette approche contextuelle, évitant ainsi un décalage inutile avec les grilles de lecture strictement empiriques (type IMRAD).

2.2. Conclusion

- **Adéquation des conclusions avec les objectifs :** Les conclusions formulées répondent parfaitement aux objectifs initiaux de l'étude. L'auteure ne se contente

pas d'enregistrer les signatures d'adhésion à DORA, mais souligne avec lucidité la distinction essentielle entre une adhésion formelle et une transformation effective des pratiques d'évaluation. Les recommandations pratiques adressées tant aux établissements d'enseignement supérieur qu'au régulateur national (l'ANESRS) s'inscrivent directement dans le prolongement de l'analyse produite.

3. Synthèse critique et avis sur les commentaires du reviewer de la version initiale

L'analyse croisée du manuscrit et du rapport d'évaluation du réviseur met en évidence une très bonne convergence sur les points forts et les axes d'amélioration du texte :

Aspects évalués	Constats et apports majeurs	Recommandations d'intégration
Ancrage institutionnel	L'article documente une trajectoire haïtienne originale de DORA (CHARESSO, UniQ, CoNaSTI, RISHS, ANESRS).	Maintenir la perspective historique et institutionnelle qui montre que l'été 2026 parachève une dynamique locale préexistante.
Typologie du texte	Le texte relevait d'une analyse de politique scientifique tout en empruntant parfois une grille de lecture classique.	Afficher explicitement le statut d'article d'opinion / analyse documentaire dès le préambule pour éviter toute confusion méthodologique.
Comparaison des engagements	Besoin d'articuler clairement les engagements d'une revue (RISHS) et ceux d'un régulateur national (ANESRS).	Consolider la présentation sous forme d'encadré ou de synthèse synthétique mettant en regard les 5 orientations de l'ANESRS.

4. Recommandation finale et avis d'acceptation

Considérant la pertinence académique du propos, l'alignement stratégique avec les missions de médiation scientifique portées par l'accord ESS-InfosNation et l'ANESRS, ainsi que la qualité de la réécriture effectuée :

- **Avis final : ACCEPTATION AVEC RÉVISIONS MINEURES D'ÉDITION.**
- **Recommandation pour la publication :** L'article est recommandé pour publication immédiate dans la rubrique "Analyse & Opinion" de l'Espace Sciences et Société,

sous réserve de la vérification finale des liens hypertexte/citations bibliographiques dater de 2026 et de l'insertion d'un court chapeau éditorial précisant la nature d'analyse documentaire du texte.

Acceptation avec révisions mineures d'édition. Publication recommandée dans la rubrique « Analyse & Opinion » de l'Espace Sciences et Société, sans nouveau cycle d'évaluation scientifique.

Question	Avis
Titre informatif et pertinent ?	Oui
Objectif clair ?	Oui
Résultats et méthodologie clairement expliqués ?	Oui, avec réserve d'édition
Conclusions alignées sur les objectifs ?	Oui

Motifs

La version révisée cadre correctement le genre (article d'opinion / analyse documentaire, non étude empirique). L'objectif — retracer et contextualiser l'adoption de DORA en Haïti - est net. La conclusion distingue à bon droit **adhésion formelle** et **transformation des pratiques**, et refuse de faire de l'été 2026 une réforme déjà accomplie.

Les réserves restantes sont éditoriales : chapô précisant le genre, encadré comparatif RISHS / cinq orientations ANESRS, vérification des URL et références 2026 (dont une coquille cyrillique dans « science ouverte »), allègement des redites.

Rapport d'évaluation de l'article d'opinion

Accord-cadre de coopération ESS-InfosNation / ANESRS

Titre de l'article évalué : *Évaluation de la recherche et déclaration de DORA : Vers une valorisation juste, transparente et ouverte de la production scientifique en Haïti*

Auteure : Quetya Aubin

Date : 13 septembre 2026

1. Contexte de l'évaluation

Le présent avis répond à l'invitation de Mme Quetya Aubin à relire, dans le cadre de l'accord-cadre de coopération entre l'Espace Sciences et Société (ESS-InfosNation) et l'ANESRS, la version révisée de son article d'opinion consacré à l'adhésion de la RISHS puis de l'ANESRS à la déclaration DORA. L'évaluation porte sur les quatre points soumis par l'auteure et se prononce, en conclusion, sur l'acceptation et la publication du texte.

2. Titre et résumé

Le titre est-il informatif et pertinent ? Oui. Le titre principal nomme sans détour l'objet du texte, la déclaration DORA, et son sous-titre en précise d'emblée la portée normative recherchée : justice, transparence et ouverture dans la valorisation de la production scientifique haïtienne. Il s'inscrit directement dans l'actualité institutionnelle, l'adhésion de l'ANESRS datée du 3 août 2026, sans avoir besoin d'un développement supplémentaire pour se faire comprendre.

L'objectif est-il clair ? Oui. Le résumé énonce avec précision le projet du texte : retracer la place de DORA dans l'espace universitaire haïtien, depuis la première signature du CHARESSO en 2020 jusqu'à celle de l'ANESRS en 2026, et en tirer les implications pour l'évaluation de la recherche. L'auteure prend soin de distinguer, dès l'ouverture, l'adhésion formelle et la transformation effective des pratiques, ce qui cadre correctement les attentes du lecteur.

Les résultats et la méthodologie sont-ils clairement expliqués ? Oui, et c'est là une amélioration nette par rapport à la version initiale. Le résumé indique désormais explicitement qu'il s'agit d'un article d'opinion et d'analyse de politique scientifique, non d'une étude empirique, et que la démarche repose sur une analyse documentaire des textes officiels, des déclarations éditoriales et de la littérature récente. Cette clarification, que le réviseur de la première version appelait de ses vœux, évite désormais toute confusion avec une grille de lecture de type IMRAD.

3. Conclusion

Les conclusions répondent-elles aux objectifs de l'étude ? Oui. L'auteure ne se limite pas à enregistrer une chronologie d'adhésions ; elle rappelle qu'entre la première signature du CHARESSO et une règle d'évaluation opposable, il reste le travail que DORA elle-même exige,

et refuse ainsi de présenter l'été 2026 comme une réforme déjà accomplie. Les recommandations opérationnelles, adressées tant à l'Université Quisqueya qu'à l'ANESRS, prolongent directement l'analyse et lui donnent une portée pratique plutôt que purement déclarative.

4. Appréciation d'ensemble

Le texte tient ses promesses sur le fond. La séquence institutionnelle qu'il documente, CHARESSO, Université Quisqueya, ONAPE, CoNaSTI, Espace Sciences et Société, Le Scientifique, RISHS puis ANESRS, est sourcée et datée, et l'exemple concret de l'étude de Balthazard-Accou et collègues sur la contamination des eaux souterraines aux Cayes ancre utilement l'argument dans une réalité sanitaire haïtienne plutôt que dans le seul registre des principes. La mise en regard des engagements de la RISHS et des cinq orientations de l'ANESRS, bien que menée en deux temps narratifs successifs, couvre les points essentiels réclamés par les évaluations précédentes.

Deux réserves d'édition, déjà signalées par les évaluations antérieures, restent à lever avant publication. D'une part, un encadré comparatif synthétisant, en une seule lecture, les engagements de la RISHS en regard des cinq orientations de l'ANESRS apporterait une clarté supplémentaire que le texte narratif, à lui seul, n'offre pas encore. D'autre part, la bibliographie contient une coquille qui mérite correction avant mise en ligne : la référence Emmanuel (2026) sur la science ouverte comporte des caractères cyrilliques insérés dans « science ouverte » et « internationale », qui doivent être remplacés par leurs équivalents latins pour que les liens et la recherche documentaire fonctionnent correctement. Un chapeau éditorial bref, rappelant en tête d'article la nature d'analyse documentaire du texte, achèverait de sécuriser la lecture pour un public non spécialiste.

Ces points sont d'ordre strictement éditorial et ne remettent en cause ni l'objectif, ni la méthode, ni les conclusions de l'article, qui convergent d'ailleurs avec l'avis des évaluations précédentes versées au dossier.

5. Avis final

Avis : Acceptation avec révisions mineures d'édition.

Recommandation : Publication dans la rubrique « Analyse & Opinion » de l'Espace Sciences et Société, sans nouveau cycle d'évaluation scientifique, sous réserve de l'insertion de l'encadré comparatif RISHS/ANESRS, de la correction de la coquille cyrillique dans la référence Emmanuel (2026) et de l'ajout d'un court chapeau éditorial précisant la nature documentaire du texte.